



Face aux demandes formulées par les syndicats, le préfet de la Menoua a rassuré les leaders syndicaux de l'attention suivie, que les pouvoirs publics apporteront aux « (...) préoccupations légitimes soulevées par les uns et des autres... »

« (...) Au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous décernons la médaille d'honneur du travail... » en or, argent et vermeil. Ce sont par ces mots que Maché Joseph, préfet de la Menoua, a ouvert la première des trois articulations fortes qui ont marqué le 1er mai 2016.

A côté des médailles en or, en argent et/ou en vermeil épinglées ce jour-là, sur la poitrine de seize travailleurs des deux sexes, le chef de terre de la Menoua a symboliquement remis ensuite des contrats d'assurance-volontaire, à cinq acteur opérant dans le secteur informel.

Après les médailles et les contrats d'assurance-volontaire, la délivrance des discours et allocutions est intervenue en deuxième position. Organisée autour de quatre orateurs, cette étape a été ouverte par le mot de bienvenue de SM Donfack Beaudelaire, maire de la commune de Dschang.

Dans son intervention, il a salué le souci constant des pouvoirs publics *« (...) à garantir aux travailleurs camerounais les conditions appropriées à leur plein épanouissement*

professionnel... » Enchaînant avec le cas spécifique de la collectivité décentralisée dont il a la charge, monsieur le maire a souligné que « (...) *la commune de Dschang œuvre au quotidien à l'amélioration du cadre et des conditions de travail de ses employés...* », à travers le respect strict de ses engagements.

Continuant, il a condamné les manquements à la mise en œuvre du contrat socio-professionnel, dont sont coupables certains employeurs, en même temps que l'atmosphère délétère qui plombe la productivité de beaucoup d'entreprises, du fait des revendications permanentes et non fondées de nombre d'employés.

Achevant son propos, il a souhaité bonne fête au monde du travail, en émettant le vœu de voir les actions des uns et des autres au sein des entreprises, « (...) *consolider la paix sociale, gage des succès futurs sur le plan économique...* »

Sontia Etienne, président départemental de la Confédération syndicale des travailleurs du Cameroun (CSTC), a pris la parole après le maire. Dans son allocution, il a dit l'option prise par son syndicat de se battre « (...) pour la cause des travailleurs en général, et pour les différentes branches d'activités employant des membres de la CSTC en particulier... »

Il a salué les avancées réalisées par les syndicats sur les plans idéologique, social et professionnel, avant de les inviter à devenir des cercles de conception des stratégies de progrès. Après avoir reconnu les efforts faits par l'Etat, il a cependant demandé une hausse des allocations familiales, et une baisse des impôts sur les revenus des personnes physiques.

Renforcer les normes sociales et les règles juridiques, pour mieux protéger les travailleurs.

Le président départemental de la Confédération des syndicats autonomes du Cameroun (CSAC), l'autre syndical implanté dans la Menoua, a présenté la fête du 1er mai comme la preuve « (...) *de leur détermination à vaincre l'arbitraire, à lutter pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs...* »

Comme demande, il a appelé au « (...) *renforcement des normes sociales et des règles juridiques, pour mieux protéger les travailleurs...* »

Le dernier de ces orateurs, Maché Joseph, préfet de la Menoua, a rassuré les précédents intervenants de l'attention suivie que les pouvoirs publics accorderont « (...) aux préoccupations légitimes soulevées par les uns et les autres.

Parlant de "Travail décent", il a dit que cette notion implique : égalité de chances entre les genres, rémunération acceptable, bonnes conditions de travail, octroi de primes aux salariés, création d'occasions festives, formation des syndiqués... Selon le préfet, l'atteinte de cette cible qu'est le "Travail décent" « (...) *devrait aboutir au concept de développement durable...* », en passant par une « (...) *grande responsabilité des syndicats...* »

Du point de vue du préfet Maché, l'accomplissement du stade ultime de cet objectif est l'instauration d'une solidarité entre employés et employeurs, telle que les premiers deviennent

à la fois les maîtres et les esclaves des seconds, et vis-versa... » Pour refermer le chapitre consacré aux discours, il a appelé les partenaires du monde du travail à « (...) *maintenir de manière permanente le dialogue social au sein de l'entreprise...* », car sans travail aucun développement n'est possible.

Les parades pédestres et motorisées du défilé très coloré sont les branches de l'articulation qui a mis fin à la célébration de la cent trentième édition de la fête internationale du travail. Cette édition a été placée sous le thème : "Responsabilité sociale des entreprises et des syndicats pour le travail décent".